

223C1919
FR0013183985-FS0908

24 novembre 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

GENSIGHT BIOLOGICS S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 novembre 2023, Bpifrance, établissement public à caractère industriel et commercial (dénommé « EPIC Bpifrance ») (27-37 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons Alfort Cedex) a déclaré avoir franchi en baisse, le 23 novembre 2023, indirectement par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations¹ et Bpifrance Investissement², laquelle agit pour le compte du Fonds Biothérapies Innovantes et Maladies Rares dont elle assure la gestion, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GENSIGHT BIOLOGICS S.A. et détenir indirectement 2 399 681 actions GENSIGHT BIOLOGICS S.A. représentant autant de droits de vote, soit 3,67% du capital et des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
EPIC Bpifrance (en direct)	0	0
Bpifrance Participations ¹	1 190 490	1,82
Bpifrance Investissement ² (en sa qualité de société de gestion du Fonds Biothérapies Innovantes et Maladies Rares)	1 209 191	1,85
Total EPIC Bpifrance	2 399 681	3,67

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société GENSIGHT BIOLOGICS⁴.

¹ Contrôlée par Bpifrance SA (anciennement Bpifrance Financement), elle-même contrôlée à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.

² Bpifrance Investissement est contrôlée par Bpifrance Participations, elle-même contrôlée par Bpifrance SA, elle-même contrôlée conjointement à hauteur de 49,2 % par la Caisse des Dépôts et de 49,2 % par l'EPIC Bpifrance.

³ Sur la base d'un capital composé de 65 309 073 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Cf. notamment prospectus approuvé par l'AMF le 21 novembre 2023 sous le numéro 23-481 et communiqué de la société GENSIGHT BIOLOGICS du 21 novembre 2023.